



Merenvielle

concours T.A.R.

Le dimanche 10 mars 2019

ARMES REGLEMENTAIRES

Carabine 22LR	50m		heures de passage : 9-10-11-14-15-16
Fusil Automatique	(cible réduite 50m)		"
Fusil à répétition	(cible réduite 50m)		"
Pistolet et Revolver	précision	Vitesse (gongs)	heures de passage : 9-10-11-14-15-16
Pistolet	vitesse militaire		"

ARMES NON REGLEMENTAIRES

Fusil Automatique	(cible réduite 50m)		heures de passage : 9-10-11-14-15-16
Fusil à répétition	(cible réduite 50m)		"
Pistolet et Revolver	précision	Vitesse (gongs)	heures de passage : 9-10-11-14-15-16
Pistolet	vitesse militaire		"

CLASSEMENT « ARMES REGLEMENTAIRES » ET « ARMES NON REGLEMENTAIRES » **SEPAREMENT**.

PRIX DES EPREUVES

La première : **8 €**

Les suivantes : **5 €**

Les inscriptions se feront sur place le jour de la compétition

PALMARES : récompenses aux trois premiers de chaque catégorie
Suivi d'un apéritif dimanche 10 mars à 17h30

Repas sur place 10 €, inscription à l'avance obligatoire

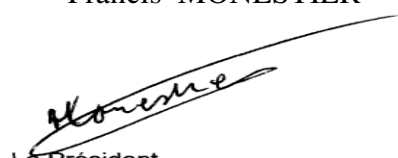
Avant le dimanche 3 mars

Par mail 38tsm.merenvielle@gmail.com

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez agréer, chers amis tireurs, nos salutations sportives les meilleurs.

Sportivement votre....

Le président
Francis MONESTIER



Le Président
Francis MONESTIER